
Injonctions contradictoires dans le cadre de la ville durable : l'impossible intégration de l'agriculture urbaine à la planification dans la ville de Saint-Louis (Sénégal) ?

Thomas Maillard*^{1,2}

¹Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS) – Université Paris VIII - Vincennes Saint-Denis, CNRS : UMR7533 – Université Paris Ouest Nanterre La Défense Bâtiment T
200 avenue de la République 92001 Nanterre cedex, France

²École doctorale des Sciences Sociale - Université Paris 8 (ED 401) – Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis – Ecole Doctorale Sciences Sociales Université Paris 8 2 rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex, France

Résumé

Levier de développement durant la "crise urbaine" des années 1980-1990, l'agriculture urbaine est devenue un objet clé des interventions de la coopération internationale dans le cadre du développement durable des villes depuis les années 2000 (FAO, 2012 ; Sachs, 1996). Or, les activités agricoles urbaines souffrent d'un déficit de reconnaissance de la part des collectivités territoriales (Duvernoy et al., 2005, p. 98).

La ville de Saint-Louis ne fait pas exception. Les espaces agricoles demeurent envisagés dans la planification urbaine comme des réserves foncières ou des zones inoccupées. Le désintérêt et la méconnaissance de ces espaces est aggravée par les risques hydriques spécifiques à la commune. Située dans une lagune à proximité de l'embouchure du fleuve Sénégal, de nombreux quartiers densément peuplés sont confrontés à l'érosion côtière et aux inondations saisonnières. Les enjeux de pérennisation de l'agriculture pèsent peu face à la nécessité de mettre à l'abri de l'eau une large portion de la population des quartiers centraux. Les injonctions à la résilience prennent ici un caractère d'urgence dans un contexte d'élévation du niveau marin.

Pour autant, les communautés d'agriculteurs participent activement à l'aménagement de leurs quartiers et à la sécurisation de leurs accès aux ressources en multipliant les projets de développement en partenariat avec des ONG et des agences de coopération internationale. Ces citoyens-agriculteurs mettent en avant les fonctions environnementales de l'agriculture pour obtenir des soutiens extérieurs (Temple & Moustier, 2004). À partir de 1995, en réponse aux injonctions internationales visant à promouvoir la participation des citoyens, le rôle des associations de quartier est légitimé par la municipalité. Elle leur délègue la mise en œuvre de certaines compétences décentralisées et participe au financement de leurs projets.

Ce paradoxe apparent entre une planification municipale qui nie l'existence de l'agriculture urbaine et son potentiel de développement durable pour la ville ; et des actions à l'échelon

*Intervenant

du quartier qui la promeuvent, invite à analyser finement la mise en œuvre des projets d'aménagements. Pour ce faire, j'ai recueilli et comparé les récits et évaluations des différents protagonistes d'un même projet afin d'en reconstituer la chronique. L'analyse et la comparaison des chroniques de différents projets d'aménagement intégrant un volet agricole permettent de comprendre les frictions engendrées par ces enjeux contradictoires et les stratégies des acteurs locaux pour les atténuer.

Bibliographie :

Duvernoy, I., Jarrige, F., Moustier, P. & Serrano, J., (2005), Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain: quelle reconnaissance, quelle gouvernance?, *Cahier de la multifonctionnalité*, n°8, p. 87-104.

FAO, (2012), *Développer des villes plus vertes en Afrique*, FAO, Rome.

Sachs, I. (éd.), (1996), *Quelles villes, pour quel développement?*, Presses universitaires de France, Paris, 323 p.

Temple, L. & Moustier, P., (2004), Les fonctions et contraintes de l'agriculture périurbaine de quelques villes africaines (Yaounde, Cotonou, Dakar), *Cahiers Agricultures*, vol. 13, n°1, p. 15-22.

Mots-Clés: Sénégal, Saint, Louis, Agriculture urbaine, ville durable, aménagement, participation